II

Le Secrétaire d'État par intérim aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada

Ambassador to Canada

MESURES DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No. *DL-89*

N° DL-89

Le Secrétaire d'État par intérim aux Affaires extérieures présente ses compliments à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique et s'honore de se référer à la Note n° 235 de l'Ambassadeur, en date du 13 avril 1959, concernant l'aménagement projeté des installations de communication du cap Dyer, dans l'île de Baffin, qui doit s'ajouter à la longue chaîne de la ligne DEW (DEW EST).

The proposals contained in the Ambassador's Note and the Annex to that Note de l'Ambassadeur et dans l'Annexe à cette Note ont reçu un accord du Canada et ils constituent entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis un accord qui sera réputé être entré en vigueur le 13 janvier 1959 et qui restera en vigueur pendant la même période de temps que l'Accord du 5 mai 1955* entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis.

OTTAWA, D. V. D.
April 13, 1959.

OTTAWA (Canada)
le 13 avril 1959.

* Canada Treaty Series 1955, No. 5.

* Recueil des Traités 1955 n° 5.